



Étape facultative



Étape réservée aux cas où l'EIE est obligatoire

Remarques:

¹

- Examen formel provisoire selon les articles 17 et 18 du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire
- Mémento à l'intention des communes concernant la procédure coordonnée pour le plan de quartier et la demande de permis de construire (état: 2013, site Internet du domaine de l'aménagement du territoire)
- Mémento: plan de quartier ayant valeur de permis de construire selon l'article 5, alinéa 3 LCoord
- Plans de route, plan de quartier selon l'article 88, alinéa 6 LC
- Mémento en matière d'EIE n° 8: L'EIE dans l'établissement de plans de quartier
- Aides-mémoire pour la préparation de l'affaire (site Internet du domaine de l'aménagement du territoire)

²

- Examen formel de la demande de permis de construire, formulaire 1.0.2 (site Internet du Service des constructions)
- Examen matériel de la demande de permis de construire, formulaire 1.0.3 (site Internet du Service des constructions)